N° 147 13 Mai 1899

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



Cliché de Mme Binder.

ÉQUIPAGE DU FRANCPORT. — MM. LE MARQUIS ROBERT ET LE COMTE LOUIS DE L'AIGLE.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitatio



L'ÉQUIPAGE DE CERF.

LES GRANDS ÉQUIPAGES

L'Equipage du Francport à M. le Marquis de l'Aigle

Au premier rang des vieux équipages français, derniers dépositaires des grandes et belles façons d'autrefois, vient se placer l'équipage du Francport qui compte plus d'un siècle d'existence et dont une des grandes gloires sera toujours d'avoir su, plus que tout autre, garder et respecter les vieilles traditions de la vénerie française.

L'équipage du Francport n'a pas cessé depuis sa fondation d'appartenir à la même branche de la famille de l'Aigle, lignée de veneurs émérites, représentée à l'heure actuelle par M. le marquis de l'Aigle et son fils le comte de l'Aigle.

Il fut fondé, à Tracy (Oise), par M. le marquis l'Espérance des Acres de l'Aigle, et son frère le comte Victor, qui, en Normandie, alors qu'ils habitaient le château de Laigle, avant la grande révolution, avaient pris de leur père le goût de la chasse. Le premier laisser-courre, relaté dans le livre de chasses de cet équipage, livre religieusement conservé dans la famille et scrupuleusement tenu à jour depuis la fin du siècle dernier, eut lieu le 3 novembre 1790. Il est libellé de la façon suivante : « Attaqué un sanglier à son quart-an, au carrefour des quatre gardes (forêt de Laigue), pris rû des Hayettes. Tué par l'Espérance de l'Aigle, blessé 4 chiens et un cheval sur lequel était Victor de l'Aigle ».

La seconde chasse eût lieu trois jours plus tard, et se termina par la prise, après une heure de chasse, d'un cerf à sa troisième tête.

Ce qui prouve que dès son origine l'équipage du marquis de l'Aigle, dont le chenil, après avoir été à Tracy, fut transporté à Carlepont, attaquait alternativement cerf et sanglier. De



M. LE MARQUIS R. DE L'AIGLE, MAITRE D'ÉQUIPAGE DU FRANCPORT.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



LES PIQUEURS.

1790 à 1792 d'ailleurs, les prises mentionnées dans le livre de chasses comprennent : cerfs, daims, biches, chevreuils, sangliers, loups et lièvres. C'est dans les forêts de Laigue et Ourscamps et dans le bois de Varennes qu'avaient lieu ces laisser-courre.

En 1792 les deux frères de l'Aigle durent abandonner Tracy et interrompre leurs chasses pendant l'émigration. Rentrés en France en 1796 ils ne purent résister à la tentation de se livrer à leur passion favorite. Ils ne tardèrent pas à être dénoncés, et furent, à titre d'émigrés rentrés en France, arrêtés et traduits devant le tribunal révolutionnaire. L'émouvante épisode de leur arrestation est trop connu pour être raconté ici ; il est rapporté dans le livre de chasses par cette phrase laconique : « Aujourd'hui, Monsieur le marquis ayant été arrêté hier au soir, il a été impossible de chasser. »

Le 18 brumaire amena leur élargissement. Cette délivrance, véritable fête pour le pays dont les habitants se transportèrent en masse pour acclamer le retour des prisonniers, est également consignée dans le même livre par une phrase d'une éloquente concision : « Monsieur le marquis étant sorti de prison hier, les chiens sont sortis ce matin. Rendez-vous, etc. »

Que de sage philosophie dans ce laconisme.

A partir de cette époque rien n'est plus venu interrompre les brillants laisser-courre de l'équipage, qui chassait alternativement ; cerf, daim, biche, sanglier, loup et lièvre. Sous les d'Orléans même, MM. de l'Aigle furent autorisés à chasser le cerf, bien que cet animal fut réservé à la Vènerie royale dans les forêts de la liste civile.

En 1836, d'ailleurs, l'équipage fut cédé à Monseigneur le duc d'Orléans, mais reformé, au mois d'août de l'année suivante, avec des chiens provenant des meutes de Sa

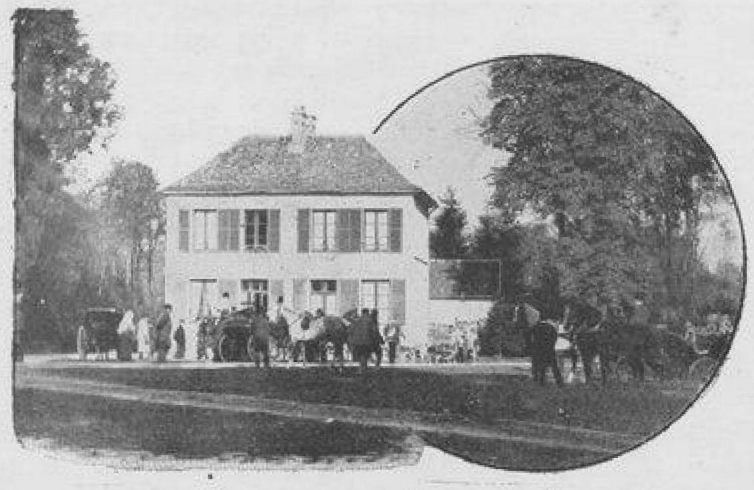


LE LIMIER.



TYPES DE CHIENS DE L'ÉQUIPAGE AVEC LE VALET A PIED.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



LE RENDEZ-VOUS AU PUITS D'ORLÉANS, EN FORÊT DE LAIGUE

Majesté la Reine d'Angleterre et de M. Mills. Nous trouvons à, sans doute, l'origine des remontes annuelles en Angleterre, qui se continue encore actuellement.

En 1848, les forêts de l'Etat furent mises en adjudication et le comte de l'Aigle (Arthur), après arrangement conclu avec les adjudicataires du droit de chasse, reprit ses laisser-courre dans Compiègne, Laigue et Ourscamps, jusqu'en 1852.

L'Empire remplace la République: le prince de la Moskowa, premier veneur fut chargé de former la vénerie impériale. L'intelligent organisateur obtint de M. le marquis de l'Aigle qu'il voulut bien céder son équipage, réputé le meilleur qui existât en France, et l'Empereur accorda à celui-ci, en compensation, le droit de chasser daim et sanglier dans les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps.

Les succès du vautrait du Francport, ne tardèrent pas à attirer l'attention de la cour et l'Impératrice tint à assister à une des chasses du marquis de l'Aigle. Rendez-vous fût pris au Puits-du-Roi. Cette fois encore le vautrait se montra digne de sa réputation. La chasse fût très belle; le sanglier très bien détourné au carrefour du Bel Orme fut vivement attaqué. Il se fit battre longtemps dans le Mont Saint-Marc, puis prenant son parti, débucha par la plaine de Rethondes, pour entrer en forêt de Laigue, où il fut servi à la carabine par M. de Villeplaine, près du carrefour du Vivier du Grès.

L'Impératrice enthousiasmée de la façon brillante dont cette chasse avait été menée ne cessait de répéter : « Quels veneurs que ces « de l'Aigle ».

Jusqu'à la guerre de 1870, l'équipage continua sans arrêt ses laisser-courre, alternant entre le daim et le sanglier.

En 1871, au mois d'octobre, les forêts de l'Etat furent remises en adjudication. Le marquis de l'Aigle se rendit alors adjudicataire du droit de chasse à courre dans les forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamps, et l'équipage reprit ses chasses pour les continuer sans interruption jusqu'à ce jour, attaquant tour à tour, cerf et sanglier.

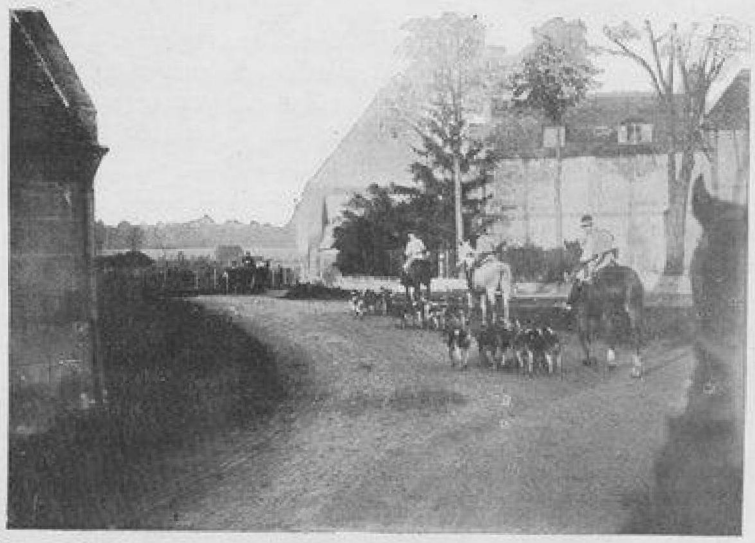
Depuis 1885 il chasse le cerf en Laigue et Ourscamps et le sanglier dans les trois forêts.

Le nombre des prises de l'équipage depuis sa fondation jusqu'à la saison 1897-1898 inclusivement s'élève à 2,341, réparties de la façon suivante :

	1790-1830	1830-1848	1848-1888	1889-1898	Totaux
Lièvres	30	9	»	»	39
Loups	19	»	»	»	19
Chevreuils	169	»	»	»	169
Cerfs	7	116	374	95	592
Sangliers	274	124	755	225	1.378
Daims	6	69	66	»	141
Renards	3	»	»	»	3
	508	318	1.195	320	2.341

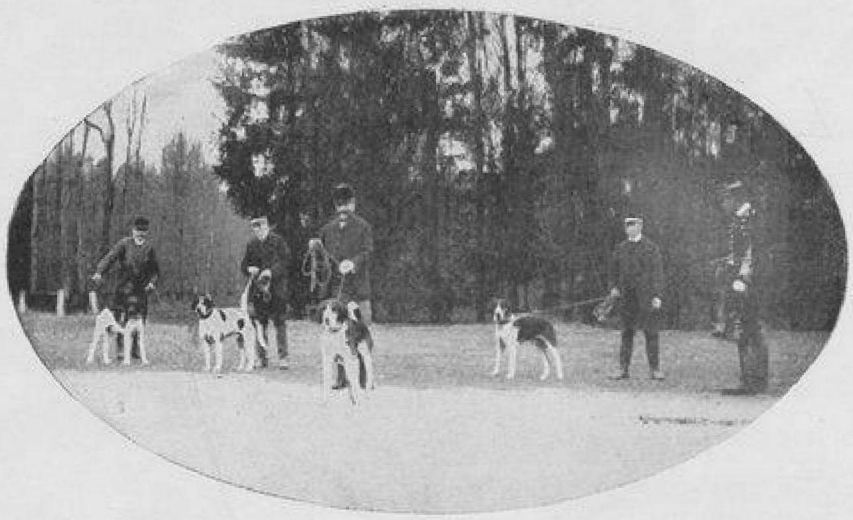
Le chenil, primitivement installé comme nous l'avons dit plus haut à Tracy, puis à Carlepont, fut transporté vers 1848, au Francport, propriété dont le marquis de l'Aigle venait de se rendre acquéreur et où il fit bâtir le château des Bonshommes.





EN ROUTE POUR LA FORÊT D'OURSCAMPS.

Quiconque a été admis à suivre l'équipage du Francport, a pu constater avec quel soin les valets de limier font leur quête. Ici, d'ailleurs, il est de tradition que les maîtres rivalisent avec



LES VALETS DE LIMIER.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



LE VAUTRAIT.

les valets de limier pour « faire le bois ». Nous voyons en effet, d'un côté les rapports faits par : Henri Cauvain ancien premier piqueur de l'équipage qu'il dirigea pendant vingt ans; puis par son frère Auguste, remarquable par la correction et la finesse de son travail; par Renard, également ancien premier piqueur, dont les brisées étaient toujours excellentes; par Gauchard, le piqueur actuel, par Ernest chargé aujourd'hui des chasses à tir; par Vivet, etc.

D'autre part, nous voyons des laisser courre régulièrement donnés par M. Guillemot, ce veneur émérite doublé d'un peintre excellent; par le baron H. de Seroux, qui depuis dix ans n'a pas manqué, chaque jour de chasse, de faire le bois et dont le bon « Fantassin » est bien connu de tous; par le comte de l'Aigle, qui veut ainsi gagner ses grades en vénerie et puiser dans ce travail du valet de limier la science profonde de la chasse qui fait le véritable veneur; par quelques autres encore qui me pardonneront de ne pas les citer.



EN FORÊT.

La tenue de l'équipage qui fut primitivement rouge changea lors de la révolution de 1848. On prit le vert; le collet ainsi que les parements furent rouges. Mais la vénerie de l'Empereur ayant adopté les mêmes couleurs, M. le marquis de l'Aigle abandonna le vert pour le marron et or. Cette tenue trop sombre ne fut gardée que peu de temps, et de marron l'habit devint gris-blanc avec collet et parements amaranthe. Telle est la tenue d'aujourd'hui. La culotte est blanche, le collet et les poches sont en velours pour les maîtres, en drap pour les hommes. Le bouton porte sanglier fuyant, argent sur or.

Les veneurs qui ont l'hon-



LE DECOUPLER.

neur de porter le bouton sont : MM. Prince P. d'Arenberg, comte Greffulhe, comte de Sainte Aldegonde, marquis et comte A. de Ganay, comte Pillet-Will, comtes M. et F. Pillet-Will, comte Foy, vicomte et baron Foy, baron M. Gérard, comte J. de Berteux, vicomte de Galard, F.-R. et E Mallet, Mure, Avril, V. et L. Olry-Rœderer, Loyseau, Guillemot, Trubert, baron E. de Barante, R. de Devise, vicomte de Quenetain, C. de Salverte, vicomte de Lignac, J. Prat, comte J. de Gabriac, baron de Mandell, Van de Winckèle, comte d'Escayrac, L. et P. de Royer, comte A. Le Marois, L. Brinquant, vicomte de Chavagnac, E. Archedeacon, P. Lagarde, vicomte de la Salle, Renouard, etc.

Mlle Ida de l'Aigle, comtesse M. Pillet-Will, Mme Ternaux-Compans, princesse de Tarente.

Comme trompes d'amateur il convient de citer M. le comte L. de l'Aigle qui avec le marquis de l'Aigle est une des meilleures trompes de l'équipage.

Il serait impardonnable de ne pas mentionner ici le nom d'un veneur tout récemment disparu qui chasseur intrépide, cavalier hors ligne, et veneur consommé, fut pendant plus de cinquante ans le témoin assidu de toutes les chasses de l'équipage : M. de Villeplaine.

La figure qui dominera toujours l'histoire de la vénerie du Francport, comme elle domine l'histoire de la vénerie française pendant le XIXe siècle, sera celle du marquis de l'Aigle (Arthur), qui vient de disparaître il y a quelques années à peine

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation



HALLALI. Cliché de Mme Binder

« après avoir passé sur la terre près d'un siècle, consacré au bien d'abord, à la vénerie ensuite. «

Type parfait de distinction, d'une affabilité s'étendant à tous, d'une courtoisie sans égale, d'une charité inépuisable, « le marquis » était adoré non seulement de ses hommes, mais encore de tous les veneurs et de toutes les personnes qui ont eu le plaisir de chasser avec lui. On peut dire de lui qu'il n'était heureux que lorsqu'il faisait le bonheur des autres.

***

S. A. R. Mgr le duc de Chartres, suivant en cela l'exemple de presque tous les princes d'Orléans qui ont daigné honorer de leur présence les chasses de l'équipage, avait tenu à mener à un des rendez-vous de Compiègne, Mme la princesse Marguerite sa fille, afin qu'elle pût conserver le souvenir d'avoir chassé avec le marquis de l'Aigle

Doyen des veneurs français, le marquis de l'Aigle avait élevé la vénerie à la hauteur d'un art et avait su en approfondir et en surmonter toutes les difficultés. Il était à la chasse d'une endurance et d'une persévérance extraordinaires, heureux de pouvoir réunir la vigueur à la science. Quand tous les veneurs le quittaient, fatigués ou rebutés par une chasse particulièrement difficile, lui, quelque temps qu'il fit, continuait jusqu'à la chute du jour. Lorsqu'il était parfois obligé d'abandonner l'animal qu'il chassait, reprenant alors son contrepied il requêtait ses braves chiens dont pas un seul ne couchait dehors, et il ne rentrait qu'à des heures que lui-même qualifiait d'inconcevables.

On peut presque affirmer que le marquis de l'Aigle à 83 ans n'avait jamais fait une retraite ou n'était jamais allé à un rendez-vous autrement qu'à cheval.

L'équipage du Francport se compose actuellement de 86 chiens anglais et bâtards servis par un premier piqueur, Gauchard; un deuxième piqueur, Vivet; deux valets de chiens à cheval, et un valet de chiens à pied.

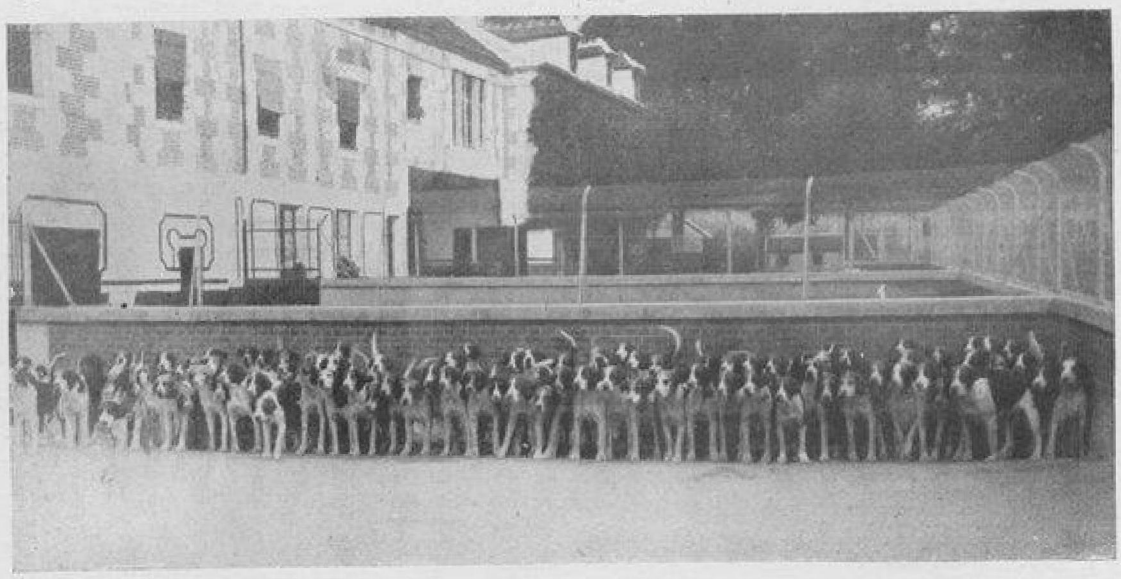
Les remontes se font annuellement en Angleterre où l'on achète une trentaine de fox-hounds, et au chenil du Francport il est élevé, tous les ans, quelques bâtards de sang anglo-poitevin.

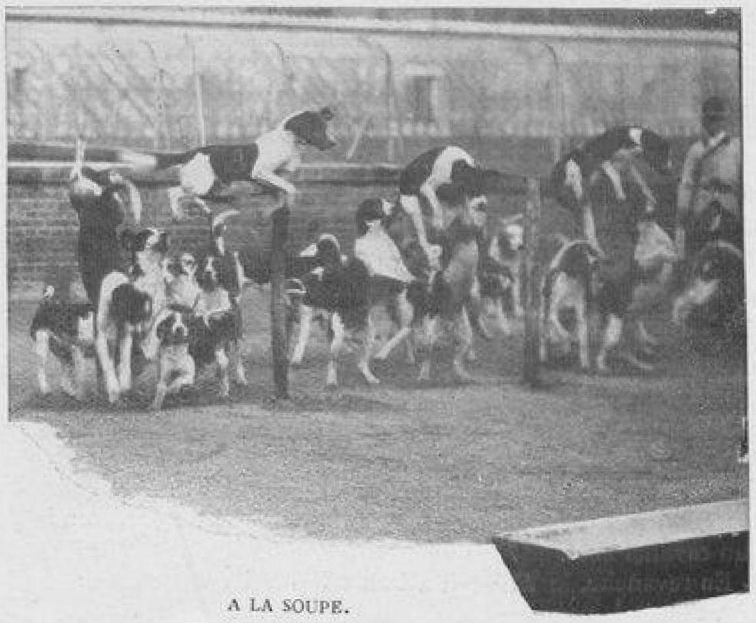
L'écurie de chasse est composée de chevaux anglais achetés chaque année en France.

Aux rendez-vous bien connus de la Brévière ou du Puits d'Orléans, ce qu'on peut remarquer c'est le calme, la bonne tenue, le silence respectueux des hommes et le parfait état des chevaux et des chiens. Mais ce qui charme plus encore c'est la parfaite courtoisie et la grande distinction des maîtres, rappelant d'une façon si agréable les mœurs d'une autre époque.

Le marquis et la marquise de l'Aigle font, avec leur fils, les honneurs de ces rendez-vous avec cette aisance et cette affabilité qui se retrouvent toujours chez les gentilshommes de vieille race.

L. C.





A LA SOUPE.

Source gallica.bnf.fr / Ecole Nationale d'Equitation